



Mercredi 22.05.13 | 46e année | No 15

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Ciao!

U ne page se tourne.

Cinq ans. Cinq ans de labeur, d'horaires insensés, de sacrifices. Cinq ans de bonheur aussi. Bonheur d'avoir pu servir la Ville qui m'a vu grandir. La Ville de mon cœur. Neuchâtel!

Un éditto n'est pas un bilan. C'est un cri du cœur, une réflexion, un partage. Qu'il me soit ainsi permis de me réjouir tout particulièrement de l'évolution de la gouvernance au sein du Conseil communal: il y a désormais une Ville, et plus – en tout cas beaucoup moins – cinq Directions. Volonté d'avancer ensemble, de travailler pour le bien commun. Fondamental.

De grands projets sont en cours, vont démarrer. Le potentiel est fou. Aube naissante. La capitale doit faire preuve d'un dynamisme sans faille. Locomotive du canton.

De l'Hôtel de Ville au Château.

Une page se tourne.

*Alain Ribaux
Directeur des finances, des ressources
humaines et du développement
économique*



Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel félicite Alain Ribaux pour son élection au Conseil d'Etat neuchâtelois.

Une première à Neuchâtel!

Dimanche, le Conseil communal a félicité Alain Ribaux pour sa très belle élection au Conseil d'Etat neuchâtelois. Dans le prolongement de son départ au Gouvernement cantonal, la section Ville de Neuchâtel du parti libéral-radical a fait savoir que les trois suppléants appelés à lui succéder ont décidé de renoncer à occuper le siège devenu vacant au Conseil communal. On s'achemine donc et pour la première fois en Ville de Neuchâtel vers une élection complémentaire.

Le 30 novembre 2003, la population de la ville de Neuchâtel, acceptait, par 5'777 oui contre 2'854 non, une initiative socialiste demandant l'élection du Conseil communal par le peuple selon le système de la représentation propor-

tionnelle. Cette procédure est appliquée depuis les élections communales de 2004. Rappelons qu'elle permet de remplacer un membre démissionnaire de l'exécutif lors de la législature par le premier suppléant de la même liste. Ce fut le cas à plusieurs reprises au sein du Conseil communal, notamment en 2005, 2009 et 2011 lorsque, respectivement, Pascal Sandoz a succédé à Didier Burkhalter, Olivier Ami à Valérie Garbani et Christine Gaillard à Daniel Perdrizat.

Suite à l'élection dimanche dernier d'Alain Ribaux au Conseil d'Etat neuchâtelois, il appartenait aux suppléants de la liste libérale-radical de l'élection au Conseil communal de 2012 de se déterminer. La section Ville de Neuchâtel du PLR a communiqué

que les trois personnes concernées, à savoir dans l'ordre, Jean-Charles Authier, Amélie Blohm Gueissaz et Béatrice Haeny, ont renoncé, pour des raisons professionnelles ou personnelles, à occuper le siège devenu vacant. La loi sur les droits politiques précise alors que, faute de suppléant, il est toujours procédé à une élection complémentaire.

Il appartient dès lors au Conseil communal d'en fixer la date. Comme un seul siège est vacant, c'est le système majoritaire (majorité relative) qui sera appliqué. Selon la loi, les listes des candidates et des candidats doivent être déposées à la Chancellerie au plus tard à midi le lundi de la septième semaine qui précède l'élection. La balle est dans le camp de l'exécutif de la Ville.



3 Les oppositions au projet de parking que Philip Morris entend construire au nord de son site sont retirées.



4 La 3^e édition de la Fête des voisins se tiendra mardi 28 mai dans les différents quartiers de la ville.



5 Une délégation neuchâteloise s'est rendue à Berlin dans le prolongement de l'exposition du MAHN.

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

 **avec** proximité
confidentialité
efficacité
achat · vente · conseils
bureau de courtage commercial & immobilier

Vous cherchez ou vendez...

**un commerce,
une entreprise ou
un bien immobilier ?**

Contactez-nous pour un entretien en
toute confidentialité et sans engagement !

079 331 61 67

www.avec-proximite.ch



Dans ce numéro

Fêter avec ses voisins

Les Neuchâtelois sont conviés à participer à la 3^e édition de la Fête des voisins mardi 28 mai en ville de Neuchâtel. Renseignements et inscriptions sur www.fetedesvoisins-ne.ch.

Page 4

Découverte des abeilles

La nouvelle exposition du Jardin botanique, «Fleurs d'abeilles», s'intéresse aux abeilles ainsi qu'à leur relation avec les plantes. A découvrir jusqu'au 17 novembre.

Pages 8-9

Quinzaine neuchâteloise

Les commerçants du centre-ville proposent une série de manifestations du 23 mai au 1^{er} juin pour fêter la Quinzaine neuchâteloise. Programme complet sur www.neuchatel.uncoeuville.ch

Page 10

Centre-ville



L'Association Neuchâtel un cœur en ville organise du 23 mai au 1^{er} juin au centre-ville la Quinzaine neuchâteloise. Rencontre avec son trésorier et secrétaire, Philippe Brolly.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 29 mai 2013.



Philip Morris pourra construire un parking sur son site de production de Serrières



Un accord finalisé sous forme de convention a pu être trouvé entre les opposants et le fabricant de cigarettes: l'entreprise pourra construire un parking afin de mieux répondre aux besoins de son site de Serrières.

Une convention marque le retrait des oppositions

Les oppositions au projet de parking que le fabricant de cigarettes Philip Morris entend construire au nord de son site de Serrières sont retirées. Au terme de la phase de conciliation, un accord finalisé sous forme de convention a pu être trouvé entre l'entreprise et les opposants ainsi que les autres partenaires impliqués, soit la Ville de Neuchâtel et le Canton.

L'entreprise Philip Morris Products S.A. (PMP S.A.) pourra construire un parking afin de mieux répondre aux besoins de son site de Serrières sud. Les trois opposants restants à la réalisation prévue au nord du quai Jeanraud – l'Association Transports et Environnement (ATE), l'Association de quartier-Serrières Bouge! (AQSB!) et une copropriété – ont accepté de retirer leurs oppositions. PMP S.A. va réduire la taille de son bâtiment de cinq à trois étages, ramenant ainsi le nombre de places de parc de 379 à 248. La promotion des nombreuses initiatives de mobilité déjà existantes sera également renforcée par PMP S.A., en collaboration avec l'ATE.

Pour sa part, le Canton s'est engagé à anticiper la pose d'un revêtement routier phono-absorbant sur le quai Philippe-Suchard. Ainsi qu'elle s'y était déjà engagée vis-à-vis de l'AQSB!, la Ville s'emploiera à surélever le passage pour piétons menant à la passerelle du Joran (sur le quai



Philippe-Suchard) et celui situé au bas de la rue Martenet (à hauteur de la boulangerie) afin de renforcer la sécurité des piétons. Elle densifiera en outre la végétation entre la Cité Suchard et le quai du même nom, de manière à créer une protection visuelle entre les immeubles de la Cité et la route cantonale 5.

Philippe-Suchard) et celui situé au bas de la rue Martenet (à hauteur de la boulangerie) afin de renforcer la sécurité des piétons. Elle densifiera en outre la végétation entre la Cité Suchard et le quai du même nom, de manière à créer une protection visuelle entre les immeubles de la Cité et la route cantonale 5.

L'aboutissement de plusieurs séances de conciliation

La signature de la convention concernant le parking de PMP S.A. est l'aboutissement de plusieurs séances de conciliation initiées par la Ville de Neuchâtel, sous la direction du Conseiller communal Olivier Arni. Ce résultat réjouissant a été rendu possible grâce à un dialogue constructif, ainsi qu'à la volonté d'aboutir manifestée par chacune des parties.

La Ville salue cet état d'esprit positif. Les différents partenaires se sont d'ailleurs engagés à davantage communiquer à l'avenir, voire à instaurer ponctuellement des collaborations.

 La Fête des voisins se déroulera mardi 28 mai dans les différents quartiers de la ville de Neuchâtel

Partager un moment entre voisins

La 3^e édition de la Fête des voisins se tiendra mardi 28 mai en ville de Neuchâtel. Mise sur pied par l'Association Fête des voisins Neuchâtel en collaboration avec la Ville, cette manifestation a pour but de créer des liens entre les habitants d'un même quartier. Pour participer, il suffit d'organiser un apéritif, un repas ou tout autre événement convivial avec ses voisins.

Le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) est à l'origine de la mise en place de la Fête des voisins sur le territoire communal. La manifestation a eu lieu pour la première fois à Neuchâtel en 2011 dans le cadre des festivités du Millénaire. Les jeunes du PJNE ont constitué l'Association Fête des voisins Neuchâtel dans le but de voir l'événement perdurer. Lancée en 1999 à Paris, la Fête des voisins est arrivée en Suisse en 2004 à Genève.

Participez !

Pour participer, les habitants de la ville de Neuchâtel sont invités à créer un événement avec leurs voisins. De la buanderie au jardin en passant par le salon, les voisins ont la possibilité de partager un petit-déjeuner, un repas canadien, une grillade, un apéritif ou tout autre moment convivial. Pour



Pas moins de 5'000 personnes ont participé à l'édition neuchâteloise 2012 de la Fête des voisins, d'après les organisateurs. • Photo: archives

faciliter l'organisation, l'Association Fête des voisins distribue des cartons d'invitation, des affiches, des t-shirts et des ballons aux couleurs de la fête. La mise en place d'une fête des voisins se veut simple. Pour s'inscrire, il faut se rendre sur le site internet www.fetedesvoisins-ne.ch ou téléphoner au 032 717 74 55. Le matériel d'information nécessaire à annoncer son événement est disponible auprès de la Boutique d'information sociale, sise à la rue Saint-Maurice 4. Les affiches

d'information, dont un exemplaire se situe en page 6 de la présente édition de Vivre la ville, peuvent être suspendues à l'entrée de l'immeuble et les cartons d'invitation glissés dans les boîtes aux lettres. Les voisins y trouveront l'heure et le lieu de la rencontre.

L'Association Fête des voisins tiendra deux stands d'information lors des vide-greniers du Mail et de la Côte, qui auront respectivement lieu les 25 et 26 mai de 9 à 12 heures. Les visiteurs pourront s'y procurer tout le

matériel nécessaire à l'organisation d'une fête des voisins. Après la manifestation, les participants ont la possibilité de partager leurs impressions de la fête par le biais d'un concours de photographie. Un jury départagera les illustrations selon deux critères: le respect du concept de la Fête des voisins et le coup de cœur. Les participants peuvent envoyer leurs photos via le site internet de la fête jusqu'au 20 juin, dernier délai. Les plus beaux clichés seront récompensés.

Pas moins de 5'000 convives

Pas moins de 40 inscriptions officielles, à savoir une inscription par immeuble ou quartier, sont parvenues à l'Association lors de la précédente édition de la Fête des

voisins. «La manifestation marche bien dans les hauts de la ville avec un coup de cœur pour le quartier Denise-Rougemont, qui rassemble chaque année de nombreuses familles», relève Vânia Carvalho, responsable des actions jeunesse de la Ville de Neuchâtel. Pour cette nouvelle édition, la Fête des voisins s'inscrit dans le cadre des manifestations de la campagne Neuchâtois 2013, qui aborde le thème de la diversité dans l'espace public. (ak)

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3), exposition permanente «Archives Jean-Jacques Rousseau». Ouvert me et sa de 14h à 17h, lu et ma, je et ve de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (s'adresser à l'accueil). Jusqu'au 31 octobre, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve, de 8h à 22h, sa, de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amezdroz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 18 août, exposition «Jules Jacot Guillarmod (1828-1889). Peintre animalier et paysagiste».

Jusqu'au 6 octobre, exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens».

Mardi 28 mai, 12h15, mardi du musée. L'objet du mois du département historique «La représentation des rois de Prusse à Neuchâtel». Visite commentée par Vincent Callet Molin. Jeudi 30 mai, 18h30, au musée ce soir. Neuchâtel sous l'Ancien Régime ou l'heureux mariage de la vigne et de la grande architecture. Conférence dans le cadre de l'exposition «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens», donnée par Christian de Reynier, archéologue à l'Office du patrimoine et de l'archéologie.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 20 octobre, exposition «Hors-champs». Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 18 août, exposi-

tion «K2 1902. Partie d'échecs en Himalaya». Ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 23 juin, «Ici vous allez trouver ce que nous cherchons», exposition de Augustin Rebetez, Noé Cauderay et Giona Bierens de Haan. Ouvert me-di de 11h à 17h. www.cdn.ch.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8). Du 25 mai au 20 juillet, exposition Miklos Bokor «Paysage et présence de l'homme», peintures et œuvres sur papier. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h30, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h. Vernissage vendredi 24 mai à 20h

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 mai, exposition de Catherine Claude «Fragments sacrés», photographies. Ouvert ma-sa de 14h à 18h30 et sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 2 juin, exposition «Madagascar en lumière» photographie de Pierre-William Henry, ouvert ma-di de 10h à 18h. Jusqu'au 17 novembre, exposition «Fleurs d'abeilles», ouvert tous les jours de 9h à 20h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37). Du 25 mai au 7 juillet, exposition «A la recherche de la bohème perdue». Ouvert me-di de 14h à 18h. Vernissage vendredi 24 mai à 18h30. Tente de la bohème perdue sur les Jeunes-Rives. Vernissage mercredi 29 mai après-midi et soirée.

Divers

Club des Loisirs «La joie du lundi» (Armée du Salut, rue de l'Écluse 18), lundi 27 mai, 14h30 (ouverture des portes à 14h), «Costumes populaires de la Suisse», film de René Lang.

L'actualité culturelle

Les causeries de l'Aca



Alexander Lubyantsev inaugurera une première Causerie musicale, vendredi 24 mai prochain. Ce prometteur jeune pianiste russe de 27 ans a achevé sa formation musicale à Saint-Petersbourg. Dès lors, son talent a été consacré à de nombreuses reprises, en recevant, entre autres, le Grand Prix des Jeunes Pianistes de la Baltique (Narva, Estonie, 2001), le 1^{er} prix de la compétition internationale des Jeunes Pianistes (Saint-Petersbourg, 2002) et le 3^e prix

de la XII^e Compétition internationale Tchaïkovski de Moscou (2007). Pour ce concert, il a opéré une judicieuse et passionnante sélection de compositions pour piano tirées de son vaste répertoire, allant de Frédéric Chopin à Franz Liszt en passant par Alexander Scriabine, Joseph Haydn et bien d'autres encore. A l'issue de la soirée, une participation au chapeau sera exceptionnellement de mise.

Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18, vendredi 24 mai de 18h30 à 20h, sur inscription: causeries@academie-de-meuron.ch ou au secrétariat au 032 725 79 33. Prix: Fr. 10.-, gratuit pour les étudiants à l'Académie de Meuron. Chapeau à la sortie.

Les nuits sauvages de la Chatte

Samedi 25 mai, la Case à choc proposera de l'électronique déjantée et du rock

sauvage avec les prestations de Marion Gaume, alias Mesparrow et de Kunz et The Wellington Irish Black Warrior. La soirée sera variée et riche en émotions. Après la douceur féminine, le public pourra passer à la ferveur violente et maîtrisée par les groupes Kunz et The Wellington Irish Black Warrior qui partageront la scène comme ils l'ont fait l'été dernier au Rock altitude festival. La fin du jeu se vaudra dansante grâce à Herr Hobby, DJ biennois qui sait marier le rock à la techno en y mixant des rythmes latins. Du groove pour la nuit la plus sauvage de l'année!

Case à chocs, Queen Kong Club, quai Philippe-Godet 20, samedi 25 mai à 22h. Prix: Fr. 15.-.

Notes de cuisine

La Cie Collectif Douche Froide présente au Théâtre du Concert, du mardi 21 au dimanche 26 mai, le spec-

tacle «Notes de cuisine». Imaginez... Une cuisine. La table. Un mari, un amant et la femme. Laissez le tout mijoter pendant 1h30. Testicules d'agneau contre soupe aux câpres, scandale! La compagnie a choisi ce texte pour l'auteur (Rodrigo Garcia), leur coup de cœur, qui leur a donné l'envie de monter ce collectif et pour son actualité poignante. Une pièce cruellement iconoclaste, décapante, indigeste. Sucré s'abstenir car ici le goût de la douche froide sera piquant, l'amer et le vif-argent se côtoient. A servir glacé. **Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, mercredi 22 et jeudi 23 mai, 20h, vendredi 24 et samedi 25 mai, 20h30, dimanche 26 mai, 17h. Prix: Fr. 25.-, Club Espace: Fr. 20.-, AVS, AI, chômeurs: Fr. 17.-, membres CCN: Fr. 15.-, étudiants: Fr. 10.-.**

Importante délégation de la Ville et de l'Etat en ambassade dans la capitale allemande

Neuchâtel à Berlin

Dans le prolongement de l'exposition que le Musée d'art et d'histoire consacre aux relations entre Neuchâtel et la Prusse, une délégation de représentants des milieux politiques, économiques et culturels emmenée par le conseiller communal Thomas Facchinetti et le président du Conseil d'Etat Philippe Gnaegi s'est rendue récemment à Berlin à l'occasion d'une journée toute entière consacrée à notre ville.

La journée neuchâteloise dans la capitale de l'Allemagne a commencé le 15 mai dernier par une visite de l'atelier pour artiste que l'Etat a ouvert à Berlin avec l'aide de la Loterie romande. La délégation neuchâteloise y a assisté à une performance de Manuel Perrin, qui occupe actuellement les lieux.

Exposés et échanges

Après un déjeuner au bord de la Spree, la délégation neuchâteloise a visité le Musée historique allemand. Auparavant, Elisabeth Crettaz-Stürzel, commissaire de l'exposition neuchâteloise «Sa Majesté en Suisse: Neuchâtel et ses princes prussiens», ainsi que la conservatrice du département historique du Musée, Chantal Lafontant-Vallotton, avaient présenté à leurs hôtes allemands le travail réalisé à Neuchâtel. Grégoire Oguey, historien et chercheur à l'Université de Neuchâ-



Neuchâtel fut la propriété personnelle des rois de Prusse descendants de la Maison des Hohenzollern, de 1707 à 1848. Une rue de Berlin porte encore aujourd'hui le nom de notre ville.

tel, a évoqué quant à lui l'importance des archives historiques allemandes et les trésors qu'elles recèlent sur Neuchâtel, qui constituent autant de sources nouvellement accessibles permettant de jeter une lumière originale sur les relations entre la Prusse et notre cité.

Carrefour européen

Le professeur Pascal Griener, directeur de l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie de l'Université, a montré de son côté comment notre ville est devenue entre 1800 et 1850

surtout un carrefour européen important où se croisaient les influences scientifiques et artistiques venues de Berlin et de Paris.

Exposition à succès

Cette journée neuchâteloise à Berlin a pris fin par une réception à l'ambassade de Suisse qui a permis de nouer de fructueux contacts. L'exposition sur les relations entre Neuchâtel et la Prusse est à voir jusqu'au 6 octobre et les Berlinoises sont attendus à Neuchâtel le 25 août.

Chronique culturelle



Marie-Elsa à Cannes

Le cinéma romand cartonne! Après avoir raflé six «Quartz» lors de la récente remise des Prix du cinéma suisse, il fait actuellement les beaux jours du Festival de Cannes avec deux long-métrages et un court projetés cette semaine lors de la Quinzaine des réalisateurs. Le premier, «L'escal», de Kaveh Bakhtiari, est un documentaire cinéma qui raconte la clandestinité d'immigrés iraniens en attente à Athènes. Premier long-métrage de fiction de Basile da Cunha, 28 ans, intitulé «Après la nuit», le second explore l'enfer quotidien d'un dealer récemment libéré dans le quartier créole de Lisbonne. Ce talentueux réalisateur suisse d'origine portugaise était à Neuchâtel début mars à l'initiative de Passion Cinéma pour parler de son travail. La présence romande à Cannes qui nous réjouit le plus demeure celle de Marie-Elsa Sgualdo et de son dernier court-métrage «Man kann nicht alles auf einmal tun, aber man kann alles auf einmal lassen». Une lettre sous forme d'une auto-fiction que la jeune Neuchâteloise adresse au réalisateur espagnol José-Luis Guerin en donnant vie à des rumeurs et en prenant quelques libertés avec la réalité! Chapeau et bravo!

Patrice Neuenschwander

Publicité



la fête
des
voisins
Immeubles en fête

28 MAI 2013
Neuchâtel
032 717 74 57
www.fetedesvoisins-ne.ch

Lieu: _____

Heure: _____

La fête est organisée par: _____

Détails pratiques: _____

Un événement proposé par le :



Avec le soutien de :



C*ACTIVE
1981 & 2011

NEUCHÂTOI | 2013

La chronique cinéma de...

Du luxe plein les yeux

Anne
Kybourg



Présenté mercredi dernier en ouverture du Festival de Cannes, «Gatsby le magnifique» constitue le film incontournable du moment. Réalisé par Baz Luhrmann, ce drame romantique est adapté du roman de l'écrivain américain Francis Scott Fitzgerald. A découvrir en 3D ou non!

Après des films à succès comme «Roméo et Juliette» et «Moulin Rouge», le réalisateur Baz Luhrmann revient avec «Gatsby le magnifique». Déjà adapté à l'écran en 1974, ce drame romantique est revisité à la sauce des grosses productions hollywoodiennes. Tourné en 3D numérique, ce film nous en met plein les yeux. Palaces, grosses voitures, soirées gigantesques: rien n'est trop beau pour Jay Gatsby.

Rumeurs et mystère

Qui est donc ce fameux Gatsby? Le tout New York se déplace en grande pompe pour participer à ses soirées

démesurées, mais personne ne sait vraiment qui est leur hôte, ni d'où il vient. Le richissime Gatsby cultive ce mystère. Nick Carraway, écrivain en devenir, emménage juste à côté de sa sublime demeure. Il va se plonger dans l'univers des milliardaires où se côtoient le jazz, l'alcool et les belles femmes. Gatsby demande à Nick d'organiser une rencontre avec sa cousine Daisy. Dès cet instant, l'écrivain va percer peu à peu les motivations de Gatsby.

Charisme et élégance pour DiCaprio

«Gatsby le magnifique» se paye un casting de choix. Leonardo DiCaprio endosse le premier rôle. Le charisme et l'élégance de son



Leonardo DiCaprio incarne le fameux, le mystérieux, l'irrésistible, le magnifique Jay Gatsby. • Photos: sp



personnage lui vont à ravir. On retrouve dans le rôle du jeune écrivain, Tobey Maguire, connu pour avoir interprété le héros Spiderman. Carey Mulligan complète le trio et interprète la jolie blonde, Daisy.

L'argent ne fait pas tout

Le film se déroule dans les années 20 sur la côte Est des Etats-Unis. La splendeur des décors nous plonge instantanément dans cette époque particulière, caractérisée par l'essor du jazz et la relâche des mœurs. La richesse des uns contraste avec la pauvreté des autres. Gatsby met tout en œuvre, sa fortune, sa détermination, pour conquérir ce qu'il y a de plus précieux à ses yeux. Mais comme on le dit parfois l'argent ne fait pas tout, d'autant plus lorsque l'amour s'en mêle...

A.K.

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

Case à chocs, vendredi 24 mai, 21h (portes 22h), Punish Yourself (FR), MXD (CH), Fr. 25.-. Samedi 25 mai, Cach Prod - Crazy Circus, 23h, Fr. 15.- pour les filles, Fr. 20.- pour les garçons.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Installations extérieures (sauf fosse à plongeurs): 9h-20h (du 15 juin au 15 août: 9h-21h).

Piscine de Serrières

Fermée jusqu'à nouvel avis pour cause de travaux.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.



Football

Nouveau terrain synthétique de Pierre-à-Bot

Mercredi 22 mai à 20h, ASI Audax I - Cortaillod, Coupe NE
Vendredi 24 mai à 20h, ASI Audax - Auvernier, Vétérans
Samedi 25 mai à 9h, Serrières II - Grpm La Côte, Juniors D
A 10h30, Serrières I - Grpm La Charrière, Juniors D
A 13h30, Serrières I - GE2L, Juniors B
A 15h30, Serrières I - Grpm La Côte, Juniors A
A 18h, ASI Audax I - Deportivo, 2^e ligue
A 20h15, ASI Audax II - Cortaillod, 3^e ligue

Terrain naturel de Pierre-à-Bot

Mercredi 22 mai à 20h, Serrières II - Team Erguel, Juniors B
Vendredi 24 mai à 20h, Espagnol - Cornaux, Vétérans
Samedi 25 mai à 15h30, Serrières II - Les Geneveys-sur-Coffrane, Juniors B

Terrain du Chanet I

Mercredi 22 mai à 20h, Xamax - Cortaillod, Coupe NE féminine
Jeudi 23 mai à 20h, Xamax 1912 - Helvetia, Vétérans
Samedi 25 mai à 12h, Xamax M14 - Team Vaud, M-14
A 14h30, Xamax M11 - Colombier, Juniors D
Mercredi 29 mai à 18h15, Xamax M12 - Team ANF M12, Juniors D

Terrain du Chanet II

Mercredi 22 mai à 18h30, Xamax M11 - Bas-Lac, Juniors D

Rugby

Terrain de Puits-Godet

Samedi 25 mai à 15h, NSRC - Nyon, Coupe Suisse

Football Américain

Terrain du Chanet I

Dimanche 26 mai à 14h, Neuchâtel Knights - Bâle, Championnat Juniors



Le Jardin botanique consacre une exposition aux abeilles jusqu'au mois de novembre

Tout sur les abeilles

Le Jardin botanique de la Ville de Neuchâtel accueille une nouvelle exposition baptisée « Fleurs d'abeilles ». Celle-ci explore la situation actuelle des abeilles, domestiques et sauvages, ainsi que les relations qu'elles entretiennent avec les plantes. Guidés par des ruches-vitrines, les visiteurs sillonneront le jardin le long d'un parcours ponctué de sept postes. Plusieurs activités seront proposées tout au long de l'année en lien avec l'exposition, qui est à découvrir jusqu'au 17 novembre.

« Nous avons choisi le thème de l'exposition il y a un an et demi, avant que la disparition des abeilles ne devienne un sujet d'actualité brûlante avec la sortie du film de Imhoof et le moratoire de l'UE sur l'utilisation de pesticides fragilisant les insectes pollinisateurs », a indiqué en conférence de presse Blaise Mulhauser, codirecteur du Jardin botanique. L'exposition, entièrement solaire, a été créée par l'équipe du Jardin botanique. Bilingue et itinérante, elle est conçue pour l'extérieur: « Nous espérons qu'elle voyagera dans d'autres Jardins botaniques », ajoute Blaise Mulhauser.

La disparition des abeilles

Parmi les 600 espèces d'abeilles que compte la Suisse, la moitié figure

sur la liste rouge des espèces menacées à des degrés très divers. Septante espèces d'abeilles ont déjà disparu dans le pays. Plusieurs causes peuvent être à l'origine de la disparition des colonies. « Les spécialistes ne s'accordent pas sur ce point. On commence à lever le voile sur la disparition des abeilles, mais il n'y pas d'explication qui convienne à toutes les situations », explique Blaise Mulhauser. L'exposition évoque plusieurs pistes, dont notamment la surexploitation, le cocktail de plusieurs pesticides, les champignons ou encore la destruction des habitats. « Nous souhaitons vraiment sensibiliser le public au fait qu'il existe une grande quantité d'espèces d'abeilles », relève le codirecteur du Jardin botanique. Dans l'exposition, le visiteur découvrira que certaines espèces sont bien plus performantes que les abeilles domestiques en matière de pollinisation. Les bourdons sont par exemple d'excellents pollinisateurs pour les champs de tomates.

Un parcours à l'extérieur

En Roumanie, les apiculteurs promènent les abeilles à l'extérieur dans une roulotte. En guise de clin d'œil, une roulotte a été aménagée au départ de l'exposition. On y découvre l'origine des abeilles ainsi que leur biologie au travers de deux films. Diffé-

rentes espèces d'hyménoptères sont également visibles à la loupe binoculaire et des nichoirs permettent d'observer les abeilles vivantes. Le 2^e poste s'intéresse au lien très étroit entre les abeilles et les plantes. Alors que l'abeille sauvage est une généraliste, d'autres espèces sont devenues spécialistes: elles ne cherchent du pollen que sur une sorte de fleurs. Une espèce, *Dufourea dentiventris* prend par exemple du pollen sur une seule espèce de campanule. Dans ce contexte, abeilles et fleurs dépendent l'une de l'autre au point que si l'une des deux meurt, l'au-

Durant la visite de l'exposition, le parcours à suivre est indiqué par une série de ruches-vitrines.

tre aussi. Le public découvrira une soixantaine de plantes importantes pour les abeilles, installées sur de grandes spirales. Au 3^e poste, petits et grands pourront jouer aux abeilles dans une ruche géante. A l'intérieur est présentée l'histoire de l'apiculture. Le Jardin botanique a également rassemblé une collection de 150 pots de miel provenant de 45 pays différents. « Nous

souhaitons en faire une collection de référence », précise Blaise Mulhauser.

Le 4^e poste, lui, explore les incidences de la pollinisation sur la production de fruits et légumes. Des fleurs géantes et une série de ruches-vitrines illustrent la thématique. Traverser ce champ d'énormes fleurs donne au visiteur l'impression d'être une abeille, puisque les proportions sont en rapport. Le kikajon des abeilles domestiques abrite le 5^e poste. Deux ruches de démonstration permettront aux visiteurs d'observer le comportement de ces insectes sociaux. Le 6^e poste porte sur la disparition des abeilles. Huit pierres tombales représentent autant de causes possibles à ce mystérieux effondrement des colonies. « Le Happy Bees Mausoleum constitue sans nul doute l'installation artistique la plus marquante et impressionnante de l'exposition. Plus de 3'000 abeilles mortes sont recueillies dans autant de petits sarcophages de verre et l'ensemble se trouve dans une croix de plexiglas illuminée », note le codirecteur du Jardin botanique. L'exposition se termine par un dernier poste composé de huit palettes. Chacune d'elles proposent une solution pour favoriser les abeilles dans nos jardins. Des aménagements peuvent notamment être mis en place sur les balcons en plein cœur de la ville. (ak)

La nouvelle exposition du Jardin botanique « Fleurs d'abeilles » se décline sous la forme d'un parcours au cœur du parc extérieur.



Colloque et animations

Un large programme d'animations est prévu en marge de l'exposition « Fleurs d'abeilles ». Un colloque aura lieu les 20 et 21 juin prochain à l'Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel. Douze scientifiques présenteront les résultats les plus récents à propos de la situation des abeilles domestiques et sauvages. Le lendemain, le film « More than Honey » de Markus Imhoof sera projeté au même endroit et suivi d'une table ronde. Inscriptions sur <http://abeilles.jbneuchatel.ch>. Les enfants et les familles ont la possibilité de participer à différents ateliers et animations dont un jeu de piste. Formulaire d'inscription sur www.jbneuchatel.ch. (ak)

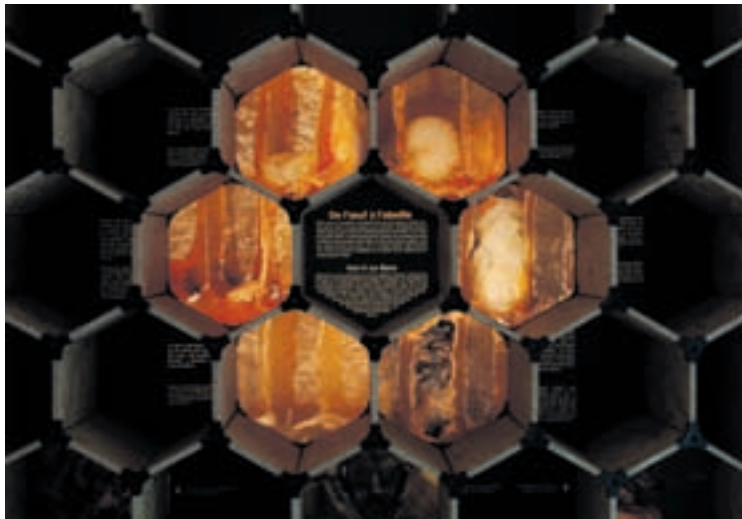
« Fleurs d'abeilles »: à découvrir jusqu'au 17 novembre au Jardin botanique. Entrée libre. Renseignements sur www.jbneuchatel.ch.



Dans cette roulotte, le visiteur découvrira la biologie des abeilles au travers de deux films, de loupes binoculaires et de nichoirs.



Une soixantaine d'espèces de plantes importantes pour les abeilles sont disposées dans ces grandes spirales de 3 mètres de haut.



L'histoire de l'apiculture est racontée dans une ruche géante, pavillon d'information sur le miel et autres produits de la ruche.



Le thème de la pollinisation des plantes par les abeilles est illustré par un champ de fleurs géantes pour donner l'impression au visiteur d'être une abeille.



Ces huit pierres tombales évoquent les causes principales de la disparition et des maux qui touchent les abeilles.



Une série de palettes donne des solutions au visiteur pour favoriser les abeilles dans son jardin ou sur son balcon.

Les groupes politiques s'expriment

Groupe Socialiste

«Recyclons nos anciennes prisons!»

Grégoire Oguey: D'un côté, Neuchâtel manque à la fois de logements (surtout de logements à prix abordables) et, depuis des années, d'une auberge de jeunesse.

De l'autre côté, un bâtiment bénéficiant d'une situation idéale au centre ville, proche des transports publics et avec une vue imprenable sur le lac et les Alpes offre un volume immense et surtout quasi inoccupé: les anciennes prisons, juste à côté de la Tour de Prisons.

Leur réaffectation pourrait justement passer par la création de logements; mais aussi par celle d'une auberge de jeunesse, puisque le dernier projet en date (à l'Ecluse) a échoué. Ottawa, Stockholm ou Londres proposent déjà – et avec succès – un tel concept de réutilisation d'anciennes cellules.

Le groupe socialiste, suivi par le Conseil général, propose donc au Conseil communal de s'approcher de l'État, propriétaire des anciennes prisons, afin de ne pas laisser vide ou presque une telle aubaine immobilière en plein cœur de notre cité.

Groupe PLR

«Un abonnement TN à tarif préférentiel pour les écoliers domiciliés sur le territoire communal»

Jean-Charles Authier: Des écoliers chahutant dans un bus, au lieu de se faire mener au collège en voiture: comment dire non à cette motion?

Laissez-moi développer quelques éléments de réflexion:

- Les transports publics de la Ville sont déjà généreusement subventionnés. Les quelques 600.- francs que nous payons par exemple pour un abonnement Onde Verte deux zones d'une année ne couvrent pas, et de loin, tous les services auxquels il donne droit.
- Onde verte inclut déjà un tarif spécial pour les juniors (jusqu'à 25 ans), et, notons-le au passage, pour les seniors.
- Les transports publics sont subventionnés une 2^e fois par la ville de Neuchâtel, qui, suivant une motion faite il y a quelques années, propose à ses habitants des bons qui permettent de ramener les tarifs adultes aux tarifs juniors.
- Et c'est ainsi que, après avoir donné une réduction à ceux qui n'en bénéficiaient pas, il faudrait par la



Le groupe Socialiste propose que les anciennes prisons (juste à côté de la Tour des prisons) soient réaffectées, notamment comme auberge de jeunesse. • Photo: archives

présente motion en donner une supplémentaire à ceux qui en bénéficiaient initialement afin de, à nouveau, instaurer un «tarif préférentiel»? A quand la réduction qui permettra à ceux qui se voient à nouveau discriminés par ce tarif d'être ramenés à la situation paritaire qu'ils connaissent actuellement?

Vous conviendrez que si nous nous engageons avec cette motion dans la voie du cœur, nous ne nous dirigeons pas vers celle du meilleur usage de nos prestations.

- N'oublions pas que, via nos services sociaux, nous subventionnons aussi, pour les familles à revenu très modeste, l'abonnement junior pour les enfants devant utiliser les TP pour se rendre à l'école obligatoire. Le but de la présente motion est donc déjà partiellement atteint et cible les gens pouvant justifier une telle aide.

En conséquence, et nonobstant le fait que nous sommes touchés de voir que le groupe PDC a un cœur qui bat pour les enfants et les trolleybus, nous recommandons de rejeter cette motion qui ne fait que complexifier un système de subventionnement déjà difficilement déchiffrable pour nos concitoyens. N'oublions pas, par ailleurs, qu'en suivant les termes de la motion, il s'agirait de créer une catégorie d'abonnement supplémentaire, puisque il n'existe pas dans l'offre actuelle d'Onde verte d'abonnement qui couvre le territoire communal uniquement. Mais enfin, nous n'en serions plus à ça près.

PopVertsSol

Michel Favez: Lors de la dernière séance du Conseil général, le groupe PopVertsSol s'est opposé au postulat demandant de permettre le parcage au bord de la route lors d'événements à caractère commercial. Le représentant

du PLR a dit qu'il s'agissait d'un clin d'œil aux commerçants et que cela pourrait même provoquer la conversion de certaines personnes vers la consommation de biens de proximité. Il parlait du marché. Même les samedis d'été par beau temps, les parkings couverts de la ville ne sont pas tous pleins. Quant aux produits de proximité, ils sont disponibles tous les jours dans une coopérative à deux pas de la place du marché. Ce faux problème de places de parc revient périodiquement, comme cette idée que Neuchâtel est morte le soir et les jours fériés. Combien avons-nous de concerts, théâtres, festivals de toutes sortes, manifestations sportives? Et le dimanche, le bord du lac et la place des Halles sont bien fréquentés. Il serait peut-être souhaitable que d'autres restaurants et bars soient ouverts ailleurs au centre. Que signifie ville animée? Il faut trouver le bon compromis entre rues désertées et agitation stressante. A part le problème d'une partie de la zone piétonne qui n'en est presque plus une à cause des nombreux véhicules motorisés parqués ou circulant en dehors des heures autorisées, l'écueil du centre est le manque de diversité des commerces présents. Malheureusement, l'influence des autorités est très faible sur ce point, puisque la faute revient au marché de l'immobilier. Même les projets les plus solides ne peuvent se réaliser avec des loyers exorbitants. Avec ses modestes moyens, le groupe PopVertsSol fera un clin d'œil aux futurs entrepreneurs artisans ouvrant une boulangerie, boucherie, quincaillerie, etc., en faisant tout ce qu'il peut pour leur fournir un cadre favorable.

Le centre-ville en fête

La 4^e édition de la Quinzaine neuchâteloise s'ouvrira ce jeudi 23 mai au centre-ville. Durant toute la journée, les commerçants proposeront une série de promotions et des nocturnes jusqu'à 20 heures. Ils investiront les samedis 25 mai et 1^{er} juin la zone piétonne expressément fermée à la circulation. La manifestation comportera aussi un concours, dont le grand gagnant repartira avec une voiture.

«La Quinzaine neuchâteloise a vu le jour dans les années 80. A cette époque, les affaires marchaient telle-

ment bien que les commerçants n'avaient pas besoin de faire d'efforts pour vendre leurs produits. Ils ont cessé d'organiser la manifestation, qui est reconduite par Neuchâtel un cœur en ville depuis 2010», détaille Philippe Brolly, trésorier de l'association (voir aussi en p. 16).

Les commerçants du centre-ville iront à la rencontre du public les samedis 25 mai et 1^{er} juin de 10 à 17 heures. Durant les deux samedis, la rue du Seyon sera totalement fermée à la circulation: aucun bus ne traversera la zone piétonne. Les enfants seront à la

fête mercredi 29 mai de 14 à 17 heures. Les commerçants leur ont concocté diverses animations qui se dérouleront au centre-ville. Carrousel, fabrication de cadres et contes divertiront les plus jeunes.

L'Association Neuchâtel un cœur en ville organise un grand concours, dont le tirage au sort aura lieu samedi 1^{er} juin à 17 heures derrière le Péristyle de l'Hôtel de Ville. Du 23 mai au 1^{er} juin, les commerces partenaires distribueront des coupons de participation. Programme complet sur www.neuchateluncoeurville.ch. (ak)

A propos...



Copier-coller ?

Paillettes, feux d'artifice, flash, sourires et tapis rouge... Tout y est. Le Festival de Cannes a débuté. A l'exception des titres de films, l'impression est cependant mitigée. L'édition 2013 n'apporte pas son lot d'innovations, de surprises, du moins pour le commun des mortels. Même l'honneur suprême, convoité par tous, envié de chacun, «La Palme», sera d'Or...

Tradition!

Ce dernier dimanche, le 2^e tour des élections cantonales au Conseil d'Etat neuchâtelois, a lui, provoqué de réelles surprises. Tout y était aussi. Regrets et déception d'un côté, sourires et festivités, de l'autre. Le tapis rouge sera déroulé la semaine prochaine pour atténuer les aspérités des pavés pendant la montée au Château et donner à la cérémonie d'investiture le caractère solennel de l'événement. Quels seront les changements, quels succès attendus? La Palme sera décernée dans quatre ans. Seule incertitude... la nature du métal.

Innovation?

Rémy Voirol

Cours pour aînés

Etre et rester mobile avec les transports publics!

Afin de favoriser l'accès des aînés aux transports publics, la Ville de Neuchâtel, alliée à différents partenaires, offre aux personnes concernées de se sentir plus sûres dans leurs déplacements, grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics.

Deux cours gratuits seront organisés

jeudi 6 juin et mardi 3 septembre de 8h30 à 12h15
ECAP, place de la Gare 4

D'une durée de trois heures, ces cours permettront aux participants de découvrir les différentes offres de transports publics de la région, ainsi que le fonctionnement de la communauté tarifaire intégrale Onde Verte. Les aspects liés à la sécurité dans les transports publics, tels la fermeture automatique des portes ou les arrêts d'urgence, seront également abordés.

Renseignements et inscriptions:

Pro Senectute Arc jurassien, rue du Puits 4, 2800 Delémont, 032 886 83 21.

La Ville officielle

Offre d'emploi

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement met au concours, pour le Service des bâtiments et du logement, le poste de

technicien-ne à 100%

Sous la direction du technicien des bâtiments et la responsabilité du chef de service, sa mission consiste à participer aux travaux d'entretien des bâtiments:

- du patrimoine financier (bâtiments locatifs et établissements publics);
- du patrimoine administratif (écoles, musées et lieux de cultes).

Titulaire d'un CFC de dessinateur, dessinatrice en bâtiments ou d'une formation jugée équivalente et au bénéfice d'un parcours professionnel confirmé dans le domaine du bâtiment. À l'aise avec les outils informatiques usuels, vous vous adaptez avec facilité et vous êtes sensible au développement durable dans le domaine du bâtiment, notamment.

De tempérament dynamique, vous travaillez de manière autonome et possédez une aisance organisationnelle ainsi qu'un sens aigu pour les contacts avec les maîtres d'œuvre, les locataires, les gérant-e-s et autres utilisateurs et utilisatrices des bâtiments. De plus, votre expérience vous a doté-e de compétences dans l'élaboration de diagnostics, l'établissement de soumissions, le suivi de travaux, la gestion des délais et le contrôle des coûts.

Cette offre vous concerne-t-elle? Nous attendons avec plaisir votre lettre de motivation accompagnée des documents usuels (curriculum vitae, copies des diplômes et certificats), jusqu'au 5 juin 2013, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
 Service des ressources humaines
 Faubourg de l'Hôpital 4
 2000 Neuchâtel

L'entrée en fonction est prévue au 1^{er} octobre 2013.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par courriel, à l'adresse suivante: Service.Batiments.Neuchatel@ne.ch.

Vide-grenier du Mail

L'association du quartier du Mail, avec le soutien des associations de quartier de la Maladière et du Vieux-Châtel organise **samedi 25 mai de 9 à 14 heures, un vide-grenier sur la Plaine du Mail**. Plus de trente stands exposeront toute sorte d'objets sortis directement des greniers et des caves. Avis aux amateurs et aux professionnels!

Comme lors de l'édition précédente, il sera possible de se restaurer sur place. Les plats asiatiques du stand cambodgien et les pâtisseries préparées par les bénévoles du quartier viendront combler les petits creux. Une tombola pourvue de magnifiques lots est également au programme.

En cas de mauvais temps, **la manifestation aura lieu dans la salle polyvalente du CPLN**.

Ce vide-grenier a pour but de donner une deuxième vie à des objets sinon souvent voués au débarras. Une partie des objets invendus sera donné à des boutiques de seconde main. Ce qui devrait tout de même être jeté sera ensuite trié à la déchetterie.

Renseignements: celfischer@mabox.ch ou tél. 032 724 11 61.

Journée de la protection solaire

La Ligue contre le cancer, en collaboration avec «Artacks», propose

samedi 25 mai, de 11 à 16 heures
place du 12-Septembre

une «Street Art Session» pour la bonne cause: de jeunes artistes laisseront libre cours à leur créativité sur le thème de l'ombre. Ils peindront sous les yeux du public et en interaction avec lui une vaste surface divisée en carrés avec des illustrations en rapport avec la protection solaire.

Les spectateurs pourront acquérir ces différents «tableaux» et contribuer ainsi à financer l'achat de voiles solaires pour des crèches.

La Ligue neuchâteloise contre le cancer tiendra un stand à cette occasion.

Des informations supplémentaires se trouvent sur www.liguecancer.ch/journeeprotectionsolaire.

Concerts des écoliers neuchâtelois

Après le succès obtenu avec «Le Petit Prince» (4'000 enfants!), l'Ensemble Symphonique Neuchâtel a confié son unique création musicale 2012-13 au jeune compositeur suisse Christophe Sturtzenegger pour une œuvre chorale intitulée «Les aventures du Baron de Münchhausen en Jarjanie», qui verra de nouveau la participation de milliers d'élèves des écoles du canton.

Le concert aura lieu

mercredi 22, jeudi 23
et vendredi 24 mai, à 19h30,
au Temple du Bas

Renseignements et réservations:
 Le Strapontin, 032 717 79 07 ou
www.esn-ne.ch.

Livres sans frontières

Dans le cadre du cycle de manifestations Neuchâtelois, 2013 le Péristyle de l'Hôtel de Ville abritera

du 28 mai au 1^{er} juin

une exposition intitulée «Livres sans frontières».

Le lieu se transformera pour l'occasion en vitrine ouverte sur le monde et de l'altérité: 124 langues seront réunies pour faire découvrir et partager leurs richesses.

Le vernissage aura lieu mardi 28 mai à 19 heures. L'exposition sera ouverte au public, du mercredi au vendredi, de 8h30 à 18 heures et samedi de 9 à 17 heures.

La chronique de...

Location de bateaux (III)

Yves
Demarta



Ce troisième texte continue l'évocation de l'Entreprise de batellerie Koelliker qui, de 1918 environ à 1965 et 1966, occupa la partie occidentale du port.

Côté Poste, à l'angle nord-ouest, au pied d'un autre plan incliné, s'alignaient cinq bateaux à voiles blancs, dont on garde aisément le souvenir: les Triton, Lotus, Pilote, Caprice et Ibis, ce dernier avec cabine. Il n'en resta que quatre après l'accident du 30 mai 1955. Ce lundi-là, l'emprunteur du Triton, après s'en être écarté, revint brusquement sur le vapeur Fribourg de la Société de Navigation, qui rentrait de Cudrefin en fin d'après-midi. A son bord, le jeune scout que j'étais, au retour du Camp de Pentecôte, fut fortement impressionné par cette collision, les débris du voilier écrabouillé au milieu desquels nageait le navigateur maladroit, par son chef de troupe J.-B. Deillon qui lui lança une bouée et le journaliste Baillod qui tenait la corde.



Le port vers 1959, les voiliers, la « Romandie » et le « slip » Koelliker. Sur le plan incliné, le coffre des voiliers, un youyou. Le marronnier, apprécié des enfants Koelliker, cache partiellement l'ancien pavillon TN construit en 1902 à la place Pury, et déplacé au port de 1912 à 1975. Au-delà des cheminées des Yverdon, Fribourg et Neuchâtel, l'Hôtel Beaulac vient de remplacer les Bains du port, démolis en 1956.

Au-delà des voiliers et des bateaux-promenade garés sous des toits flottants, Walter Koelliker a progressivement construit son « slip »: une rampe inclinée étroite, recouverte d'un toit et équipée de rails, reposant sur des tonneaux vides et permettant la sortie de l'eau des bateaux lourds. C'est là que le patron réparait, transformait ou construisait

ses bateaux à moteur, tels les cinq « Nautilus » et « Romandie », et ses voiliers.

Avant que ne soit créée la Police du lac, qui succéda aux Sociétés de sauvetage de Saint-Blaise et Neuchâtel et leurs « baleinières » à rames, Walter Koelliker secourait bénévolement, souvent avec la « Marie-Madeleine ». Muni de lunettes d'ap-

proche, attentif aux vents, aux humeurs du Joran, à ses bateaux non rentrés, aux alertes du public, il intervenait gratuitement. Durant la Guerre, il se porta plusieurs fois au secours de l'Armée en opération sur le lac. Le 4 juin 1963, il sauva les pilotes d'un ballon libre ayant dû se poser sur l'eau. Plus agréable fut l'émission en direct du 1^{er} juillet 1961 que Radio Berne réalisa lors d'une promenade sur l'un de ses bateaux.

Vous souvenez-vous de l'hiver 1962 avec un froid inférieur à -20 degrés qui perdura? Le port et les Grands-Marais avaient gelé. Les habitants ailés du port,

dont les pattes collaient à la glace, avaient été recueillis dans un abri situé sous la place du Port. La famille Koelliker s'en occupa, les nourrissant avec une surabondance de pain que lui apportait la population.

Le prochain article traitera des promenades en « Nautilus » et « Romandie ».

Y.D.

A travers l'histoire



Construite en 1892, la gare du tram de Serrières desservait la ligne 5 qui reliait Neuchâtel à Boudry. Le bâtiment abritait une salle d'attente et le buffet (surnommé « Le Tremblant » en raison des vibrations provoquées par le passage des tramways). Au premier plan se distingue une halle aux marchandises. En 1960, on construit un nouveau bâtiment à toit plat qui accueille le restaurant du Joran, avant de détruire l'ancienne gare. La proximité immédiate du lac a aujourd'hui disparu, la construction de l'autoroute ayant éloigné les rives d'une centaine de mètres. Carte postale, vers 1900, Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Vincent Callet-Molin

Passeport vacances

La vente du Passeport vacances de Neuchâtel et environs aura lieu **samedi 1^{er} juin de 10 heures à 11h30 au Collège de la Promenade** (réservation des passeports du 13 au 25 mai sur le site www.passeportvacancesne.ch). Les parents doivent venir avec le bulletin d'inscription, une photo d'identité de l'enfant et la somme nécessaire (Fr. 50.- par enfant, Fr. 120.- pour trois enfants de la même famille, sur présentation du livret de famille).

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le café-rencontre de votre quartier vous invite **mardi 28 mai de 14 heures à 15h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements: 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animaction.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Martin Mouzo, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour l'aménagement d'un appartement au rez inférieur et la création de deux places de parc 41, rue des Poudrières, articles 6795 et 12156 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Marie-Luce Gonseth Müller et Christian Müller. Les plans peuvent être consultés du 8 mai au 7 juin 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry (Bureau d'architecture Michel Tanner), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'un bâtiment et la création d'un appartement supplémentaire 9, rue de la Dîme, article 2724 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de Madame Sabine Sam et Wai Ki Yeung. Les plans peuvent être consultés du 24 mai au 24 juin 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

La Ville officielle

Votations fédérales

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur

1. l'initiative populaire du 7 juillet 2011 «Election du Conseil fédéral par le peuple»;
2. la modification du 28 septembre 2012 de la loi sur l'Asile (LAsi),

le 9 juin 2013

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 7 mars 2013;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu l'arrêté de convocation du Conseil d'Etat, du 8 avril 2013,

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 9 juin 2013 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 8 juin 2013 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 9 juin 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de**

l'Hôtel de Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 9 juin 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale:

- a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'incapacité;
- b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 7 juin 2013, à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;

Echos

■ Mardi 21 mai, le Conseil communal a été représenté par M. Pascal Sandoz, directeur de la sécurité, au vernissage de l'exposition «Semaine alcool 2013» au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Samedi 25 mai, les Autorités communales seront représentées par M. Olivier Arni, vice-président, à la remise des prix du jury et du public «Semaine alcool 2013», au Péristyle de l'Hôtel de Ville.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{me} et M. Marianne et André Zweilin-Cosandey, à l'occasion du 55^e anniversaire de leur mariage.

- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20;

- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 29 avril 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Pascal Sandoz

Le chancelier,
Rémy Voirol

Plan directeur sectoriel de Serrières

Démarche participative

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur sectoriel de Serrières, instrument de planification urbanistique, plusieurs ateliers participatifs avec les habitants et usagers du quartier sont prévus, afin de recueillir leur connaissance du quartier, leur vision, ainsi que leurs propositions. La prochaine rencontre aura lieu **mercredi 29 mai 2013, de 19h30 à 22 heures, à la salle de gymnastique du Collège de Serrières, rue du Clos-de-Serrières 8.**

Cette rencontre portera sur la présentation de mesures concrètes associées aux différents objectifs présentés au cours de la soirée du 19 mars.

Inscription souhaitée avant le 28 mai 2013 auprès du Service de l'aménagement urbain: urbanisme.neuchatel@ne.ch, 032 717 76 60, en précisant les noms et prénoms des personnes à inscrire.

Pour plus d'informations: www.urbanisme-neuchatel.ch/actuel-serrieres.



Programme cinéma pour la semaine du 22 au 28 mai

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

FAST AND FURIOUS 6

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h45, 17h30, 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.
De Justin Lin.

LA GRANDE BELLEZZA

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VO it s-t fr/all di 10h30.
Rex: VO it s-t fr/all me au ma 17h30, 20h30.
Acteurs: Carlo Verdone, Luis Tosar, Sabrina Ferilli.
De Paolo Sorrentino.

APOLLO 2

EPIC - LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET - 3D

2^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h45, me, ve au lu 20h30, sa/di 13h30.
VO angl s-t fr/all je, ma 20h30.
De Chris Wedge.

LES GAMINS

7^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs: Max Boublil, Alain Chabat, Sandrine Kiberman.
De Anthony Marciano.

IRON MAN 3 - 3D

5^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Scarlett Johansson, Robert Downey Jr.
De Shane Black.

LE PASSÉ

1^{re} semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF di 10h45.
Studio: VF me au ma 17h30, 20h30, je/ve, lu/ma 15h.
Acteurs: Bérénice Bejo, Tahar Rahim, Ali Mosaffa.
De Asghar Farhadi.

APOLLO 3

SOUS SURVEILLANCE

2^e semaine. 10 ans. sug. 14 ans.
VF me, ve au ma 20h15. VO angl s-t fr/all je 20h15.
Acteurs: Robert Redford, Shia LaBeouf, Richard Jenkins.
De Robert Redford.

LA CAGE DORÉE

5^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF me au ma 16h, 18h, di 11h.
Acteurs: Rita Blanco, Joaquim de Almeida, Roland Giraud.
De Ruben Alves.

OBLIVION

7^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Tom Cruise, Olga Kurylenko, Morgan Freeman.
De Joe Kosinski.

TAD L'EXPLORATEUR - 2D

6^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 14h.
De Enrique Gato.

ARCADES

GATSBY LE MAGNIFIQUE - 3D

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF je au ma 14h30, me, ve au ma 20h30, ve au lu 17h30. VO angl s-t fr/all je, ma 17h30, je 20h30.
Bio: VF me au ma 15h, sa au ma 20h30. VO angl s-t fr/all me au ve 20h30.
Acteurs: Leonardo DiCaprio, Tobey Maguire.
De Baz Luhrmann.

BIO

L'ÉCUME DES JOURS

5^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 18h.
Acteurs: Audrey Tautou, Romain Duris, Léa Seydoux.
De Michel Gondry.

REX

EPIC - LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET - 2D

2^e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h.
De Chris Wedge.

MAMA

2^e semaine. 16 ans. sug. 16 ans.
VF ve/sa 23h30.
Acteurs: Jessica Chastain, Nikolaj Coster-Waldau.
De Andres Muschietti.

STUDIO

LES PROFS

7^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, sa/di 15h.
Acteurs: Isabelle Nanty.
De Pierre François Martin-Laval.

QUEEN KONG CLUB - CINÉMA MINIMUM

DEAT FUCKING LAST

Me 22.5 20h. 16 ans sug. 16 ans.
De Walter Feistle.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Services publics

Espace des Solidarités (rue Louis-Favre 1), tél. 032 721 11 16, lieu d'accueil et de rencontres, repas servis de 12h15 à 12h30; ouvert du lundi au jeudi dès 8h30, activités dès 14h.

Femmes Information et consultations juridiques, permanence du Centre de liaison, (fbg de l'Hôpital 1), jeudi de 14h à 16h, tél. 032 724 40 55.

FRC - Conseil - Fédération romande des consommateurs, (rue Louis-Favre 1), tél. 032 724 40 55, mardi de 14h à 17h.

Groupe Sida Neuchâtel Peseux, permanence et secrétariat tél. 032 737 73 37 (test anonyme sur rendez-vous).

Homologay, association d'homosexuels (case postale 1719, 2002 Neuchâtel), <http://www.homologay.isuisse.com>, e-mail: homologay@isuisse.com, tél. 079 292 66 94. Permanence téléphonique: le jeudi de 19h à 22h.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes du dimanche 26 mai 2013

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour le recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène suivi d'un repas palabre.

Est:

La Coudre: di à 10h, culte avec sainte cène, baptêmes.

Chaumont: di à 11h15, culte avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Communauté allemande:

Poudrières 21: di à 11h15, Gottesdienst.

Portalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h, messe en polonais.

Hôpital Portalès, chapelle 6^e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuway, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... l'hôtel des abeilles

Publicité

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes funèbres

Ecoute et empathie pour
conseiller les familles

032 841 18 00 24h/24

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Neuchâtel - Colombier


Route des Gravieres 19 - CH-2012 Auvernier **50 ANS** 032 731 45 66 - info@carrosserie-auvernier.ch

**CARROSSERIE
D'AUVERNIER**
P. GROSJEAN & M. ABPLANALP

Spécialistes en réparation pare-brise

www.carrosserie-auvernier.ch

Notre savoir-faire
au service
de votre entreprise


imprimerie
messeiller sa

Saint-Nicolas 11
Case postale
2006 Neuchâtel
Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37



Rencontre avec Philippe Brolly, trésorier et secrétaire de l'Association Neuchâtel un cœur en ville

Attirer du monde dans les commerces

L'Association Neuchâtel un cœur en ville met sur pied la 4^e édition de la Quinzaine neuchâteloise, qui se tiendra du 23 mai au 1^{er} juin au centre-ville. Grand marché, braderie, animations pour enfants, concours et autres promotions animeront les rues et les commerces. A la veille de l'ouverture de la manifestation, Philippe Brolly, trésorier et secrétaire de l'association, fait le point sur la situation du centre-ville. Interview.

Avec les travaux qui se déroulent au centre-ville, la situation des commerces a fait couler beaucoup d'encre en début d'année. Comment évolue la situation ?

Je suis contre le misérabilisme. Les affaires marchent bien, nous devons poursuivre nos efforts comme depuis de nombreuses années. Néanmoins, certains commerçants ont vécu des mois difficiles avec le départ de Globus, en particulier avec les nuisances créées par le chantier. Pour eux, la situation n'est toujours pas facile. Un groupement de commerçants a pu rencontrer la Ville de Neuchâtel ainsi que l'entreprise en charge du chantier des Armourins. Il en découle une meilleure signalisation : des pancartes ont été mises en place dans les rues pour indiquer l'emplacement de certains commerces et des panneaux informent la population aux abords des travaux. Cette rencontre a également permis d'initier un travail commun avec les autorités communales. Le Conseil communal et les commerçants se sont réunis en mars dernier pour une série d'ateliers. Nous avons pu faire part de nos remarques et de nos souhaits.

Et que souhaitent les commerçants plus concrètement ?

Nous aimerions plus de propreté, plus de sécurité, davantage d'éclairage, de la verdure et un accès facile aux parkings du centre-ville. Pas plus tard que la semaine passée, j'ai posé au centre-ville une bâche de publicité pour la Quinzaine neuchâteloise. Le lendemain matin, elle avait déjà disparu. Quand les commerçants ont tenté de décorer la rue du Seyon avec des plantes grimpantes lors des années précédentes, elles ont été saccagées. Il y a trop de vandalisme ! Plusieurs commerçants souhaiteraient voir installée une surveillance vidéo dans les rues.



Pour Philippe Brolly, les commerçants du centre-ville doivent proposer des produits différents de ceux des centres commerciaux et offrir un service irréprochable.

Vous sentez-vous soutenu par les autorités communales ?

Nous avons eu un contact très positif avec le Conseil communal et des membres du Conseil général lors des ateliers du mois de mars. Nous avons pu discuter ensemble de nos préoccupations. On ne peut qu'espérer que ce travail porte ses fruits. Pour le moment, chacune des parties a pris conscience de son rôle et une nouvelle séance est prévue à l'automne pour faire le point. La Ville a entendu nos doléances et lors des élections communales de 2012, les groupes politiques ont tous exprimé leur volonté de revitaliser le centre-ville. Le Conseil général a également créé une commission spéciale du développement économique.

Comment vous positionnez-vous par rapport au refus du projet d'aménagement de la place Numa-Droz ?

Le Commerce indépendant de détail de Neuchâtel faisait partie du comité référendaire. L'un des objectifs du projet visait à limiter le nombre de voitures au centre-ville. C'est précisément ce point qui posait problème aux commerçants. En effet, moins de voitures au centre-ville signifie moins de clients dans nos boutiques. Or, nous avons justement besoin d'attirer du monde dans les commerces. C'est dans cette optique que nous mettons sur pied la Quinzaine neuchâteloise.

Comment se sont déroulés les préparatifs de cette Quinzaine ?

Un comité d'une dizaine de personnes s'est chargé de l'organisa-

tion. Chacun de nous s'occupe d'un secteur bien précis. La communication, le contact avec les commerçants, les emplacements, la sécurité, le sponsoring, la décoration : rien n'est laissé au hasard. Durant la manifestation, le ruau du Seyon sera recouvert. Des arbustes et des drapeaux aux couleurs de la Quinzaine orneront le centre-ville. Nous avons également fait appel à des artistes de rue, qui proposeront diverses animations et de la musique. Cela fait deux mois que l'on prépare intensivement cette Quinzaine. Tout repose sur le bénévolat : s'il fallait payer du monde, il faudrait multiplier le budget, ce qui est hors de portée à ce jour.

Combien coûte l'organisation d'un tel événement ?

Le budget de la Quinzaine se monte à 80'000 francs sans compter le bénévolat. Chacun des membres du comité investit en tout cas 200 à 250 heures de son temps pour tout mettre en place. Cela correspond presque à un travail à mi-temps. Nous nous approchons de la limite. Je n'arriverai personnellement pas à y consacrer plus de temps. Nous manquons cruellement de bras. C'est aussi aux commerçants de faire des efforts. Plus nous serons nombreux, mieux le travail pourra être réparti.

Que retirent les commerçants de la Quinzaine neuchâteloise ?

C'est très variable. Mon épouse tient un magasin de vêtements à la rue du Seyon. La première année, nous ne sommes pas sortis dans la rue et nous n'avons constaté aucune amélioration du chiffre d'affaires. Les années suivantes, nous avons mis un stand à l'extérieur et on sent la différence. La cotisation annuelle de l'Association Neuchâtel un cœur en ville se monte à 200 francs. Les commerçants membres ne payent aucun frais supplémentaire pour participer à la Quinzaine neuchâteloise. Chacun investit ce qu'il veut sur son stand.

Avez-vous prévu de mettre sur pied d'autres manifestations commerciales durant l'année ?

Nous avons déjà organisé le Nouvel an chinois en début d'année, puis la Quinzaine. Il vaut mieux se concentrer sur un ou deux événements, plutôt que de s'éparpiller. Même la plus petite des manifestations nécessite toute une organisation. Nous aimerions proposer un événement durant l'automne ou peut-être reconduire l'action des vitrines de Noël. Les commerces partenaires vont prochainement participer à une action pour le stationnement. Ils distribueront des bons valables dans trois parkings couverts de la ville. Faire venir du



Les commerçants du centre-ville investiront les rues pour vendre leurs produits lors de la Quinzaine neuchâteloise.

• Photo : archives

monde au centre c'est bien, faire venir du monde dans nos commerces c'est mieux. Le centre-ville de Neuchâtel possède un énorme potentiel. Les commerçants ne pourront jamais concurrencer directement les centres commerciaux : ils doivent utiliser leurs atouts, qui sont des produits qu'on ne trouve pas dans ces centres et un service clients irréprochable. C'est là que nous arriverons à faire la différence !

Anne Kybourg